



# La LETTRE de l'ACPERVIE - SOS MATERNITE

N °193 janvier 2019

---

Association des Chrétiens Protestants & Évangéliques pour le Respect de la VIE  
1, H. des Loges - 95670 MARLY LA VILLE Tél. 01.34.72.87.67 - CCP 11 825 95 K Paris

---

## GAUCHE, DROITE, GAUCHE, DROITE !

On connaît ces impératifs qui font marcher les troupes au pas. Une tradition coriace nous fait classer les idées, les hommes, les lois suivant ce critère. On classe d'abord. Puis on juge si c'est vrai ou faux, bon ou mauvais. Ça dépend du tiroir. Faites votre choix, Mesdames et Messieurs. Mais attention à ce que cela peut coûter.

Sous l'Ancienne Alliance, on avait le Peuple Élu et les Nations. Mais le choix était fait : par le Seigneur du ciel et de la terre. Le signe était la circoncision. Il n'y avait plus qu'à observer la Tora. C'était facile (Deut 30, 11-16). Trop facile.

Constatation : personne n'en était capable ni même ne le voulait, à cent pour cent. Seul Jésus l'a fait. Le vrai et le faux, le bon ou le mauvais se sont trouvés ou non en la Parole faite chair. D'un côté, l'Église de Christ, rachetée par son sang. De l'autre, ceux qui sont « assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort » sur qui « une grande lumière » doit se lever.

En cette grande lumière est la vie, et il n'y a pas de vie sans amour. L'ACPERVIE est au service

de l'Église de Christ pour l'aide aux femmes enceintes, aux handicapés, aux malades en fin de vie, aux Anciens délaissés. Laissons les « vases de colère » s'enfermer dans leurs ghettos et partons sur les places et dans les chemins pour inviter toute personne à entrer dans la VIE. Et quand on écrit « laissons » et « partons », il ne s'agit pas que des membres de l'ACPERVIE, mais de l'Église.

*Dr François Volff*

---

## DANS NOS COURRIELS

Merci pour votre lettre et votre travail fidèle. Il est nécessaire et pertinent.

Que notre Seigneur vous donne la force et les moyens nécessaires de persévérer.

Bien fraternellement,

*Marc van Eijden*

Je profite de la présente pour vous dire que j'apprécie votre travail et votre persévérance.

Que le Seigneur vous bénisse, vous encourage et vous fortifie.

*M. Jean-Luc Pieret, 13190 ALLAUCH*

Je tiens à vous dire que je partage votre

conviction éthique contre l'avortement, mais en allant sur le site Mesopinios.com et en lisant les commentaires j'ai lu un texte qui m'a fait bondir.

*(Texte inapproprié et retiré, NDLR)*  
*Pasteur Thierry Rouquet*

---

## **ADN À GAP**

La rencontre ADN Sud s'est déroulée sur un week-end fin octobre 2018 avec 400 jeunes venant d'une zone allant de la Haute-Savoie à Lyon et qui descendait jusqu'à Marseille et le bassin méditerranéen.

Autour de rencontres sportives, artistiques, des thèmes ont été abordés : les addictions, les relations garçons-filles, les réseaux sociaux. Les stands se situaient dans un lieu de rencontre et de détente.

La tranche d'âge était de 12 à 17 ans ce qui a permis des échanges nombreux peu longs en durée. Ce qui les a plus touchés, les jeunes, c'est de voir les représentations des enfants dans le ventre de leur mère, leur prix, et principalement du fait que ce n'est pas une masse informe, mais une construction de cellules bien ordonnée et ayant un but : la Vie humaine.

*Michel Ubeaud*

---

## **SOMBRE NOVEMBRE !**

On oublie honteusement les 71 millions de bébés assassinés sur les terres de l'actuelle Union Européenne par avortement depuis 1975, l'an de la déclaration de guerre contre les bébés par Madame S. V. qui fut glorifiée cette année au Panthéon. Cela se fait sous nos yeux comme si rien n'en était.

Viendra le jour où les régimes actuellement

aux commandes en Europe seront jugés par l'histoire.

En attendant SOS Mamans essaye de sauver autant de bébés que possible du feu de l'égoïsme omniprésent qui culmine dans l'avortement, en allant à la rencontre des femmes et jeunes filles enceintes errant dans les espaces publics, les moyens de transport, les pharmacies et Cafés de rue. Nous posons la main sur leur bras et disons : « Je vous aiderai ! Allons, on s'expliquera dans le Café à côté ! » Et chaque fois c'est la même chose : le bébé pose problème. Certaines se sentent tellement opprimées par le mépris qu'on a de leurs bébés, par leur environnement et par leur situation de détresse économique face à cette grossesse qu'elles pensent plutôt au suicide qu'à l'avortement. Il faut de l'aide massive, et tout de suite, pour les sortir de là. C'est ce que nous faisons.

AUDE, Seine Saint-Denis : Elle attend un bébé annoncé comme trisomique par son gynécologue. Elle a décidé de faire face. Mais voici son SMS du 30 octobre : « J'ai mon loyer de 567 € à payer et je n'ai plus de travail. Alors qu'il caille, ils m'ont coupé EDF parce que je leur dois 150 €. J'ai l'amende de 90 € à payer... je n'en peux plus. » Nous l'avons sortie de là. Nous lui avons même procuré une Peugeot pour qu'elle puisse trouver un travail dans la région. Aude a déjà 2 garçons de 5 et 9 ans.

SARAH, Val d'Oise : Elle a courageusement mis au monde des jumeaux en dépit d'une situation familiale catastrophique : le géniteur était déjà marié sans le dire, et il l'avait menacée de mort si elle n'avortait pas. Le 10 octobre elle nous envoie ce SMS lapidaire : « Je vous annonce que je suis encore enceinte, j'ai envie de me suicider ». Nous sommes en

train de l'installer dans un appart de 28 m<sup>2</sup> en offrant les 3 mois de loyer d'avance exigés par le propriétaire et en fournissant les meubles, ainsi qu'un solide dépannage pour le mois de novembre. Situation sauvée, maman rassurée, bébé en paix.

LAURE, Paris : Son mari la bat, pourtant elle est enceinte. Elle a un énorme macaron et porte des traces vives de torture dans le dos. Il ne veut pas du bébé. Elle voudrait se cacher ailleurs, mais son avocate lui suggère de ne pas quitter le domicile. Naturellement cela arrange l'avocate pour gagner son affaire devant le juge, mais Zakia risque de se faire tuer en restant sagement à la maison. Nous lui offrons refuge dans un des studios loués par notre association, bien loin en couronne extérieure de la région parisienne. Elle est rassurée. Bébé peut grandir en paix.

*(SOS Mamans, 11/11/18)*

---

## **STOP À MARIE STOPES**

Pour la deuxième fois en autant de semaines, un pays africain a pris des mesures contre Marie Stopes International (MSI) pour avoir pratiqué des avortements illégaux.

Moins de deux semaines après que le Kenya ait ordonné au géant de l'avortement de « cesser immédiatement d'offrir toute forme de service d'avortement », le Niger, pays d'Afrique de l'Ouest, a ordonné la fermeture de deux cliniques gérées par Marie Stopes. « Nous avons décidé de fermer cet organisme de bienfaisance en vertu d'une loi de 2006 interdisant l'avortement », a déclaré le ministre de la Santé, Idi Illiassou. « Nos enquêtes ont montré que cette organisation non gouvernementale met en oeuvre l'interruption volontaire de grossesse », ce qui n'est pas autorisé par l'accord de partenariat

conclu entre MSI et le Niger.

Faire fi de la loi

Selon M. Illiassou, l'organisation britannique met fin aux grossesses par une méthode « d'aspiration manuelle moyennant 30 000 francs CFA (40 £) », alors que l'avortement n'est légal, au Niger, que lorsque la vie de la mère est en danger. Il est clair que les avortements étaient pratiqués pour d'autres raisons, comme l'indique l'ordonnance de fermeture relative aux deux centres gérés par MSI à Niamey, la capitale, et à Maradi, le centre économique du pays : « L'interruption volontaire de grossesse ne devrait jamais être considérée comme une méthode de contraception, dans tous les cas ».

MSI n'a démarré ses activités au Niger qu'en 2014 et son site Web met l'accent sur l'objectif « d'augmenter le taux de prévalence de la contraception dans le pays à 50% d'ici 2020 ». L'avortement n'est pas mentionné. M. Illiassou a déclaré que le gouvernement engagerait des poursuites judiciaires contre les personnes impliquées. Une source du ministère de la Santé a déclaré à l'AFP que la police était actuellement à la recherche des « complices nigériens » de cet organisme qui avaient fui...

*Info SPUC, 28/11/18*

---

## **GB : AVORTEMENT DÉCRIMINALISÉ (=COMPLÈTEMENT LIBRE)**

Cela a été une semaine occupée ! Bien que le projet de loi de Diana Johnson n'ait pas été présenté en seconde lecture le 23 novembre, le lobby avortiste a continué de faire pression pour la décriminalisation. Soixante célébrités ont signé une lettre ouverte au Premier

Ministre l'invitant à actualiser la loi.

Toutefois, SPUC (Société pour la Protection de l'enfant non né) a pu publier une lettre de Theresa May à une de ses électrices, dans laquelle elle confirmait qu'elle n'approuvait pas la dépénalisation des avortements. Nous pensions garder la pression en écrivant nous-mêmes une lettre ouverte au Premier Ministre, de la part de femmes ordinaires. Nous avons eu une réponse incroyable, doublant notre objectif de 60 en quelques heures seulement. Plus de 320 femmes ont maintenant signé ! Nous avons également été occupés à produire de nouvelles ressources pour vous aider dans votre travail de base Pro-vie. En plus du briefing actualisé sur la décriminalisation de l'avortement, nous avons un tout nouveau guide sur les pilules pour l'avortement et les campagnes en cours pour en banaliser l'utilisation. Pendant ce temps, les prestataires d'avortements qui défendent ces objectifs sont exposés sur plusieurs fronts. Marie Stopes International a été interpellée pour avoir pratiqué des avortements illégaux au Kenya et au Niger, et un avorteur engagé par le BPAS (Groupement de Praticiens de la Naissance Britanniques) a été radié pour avoir mis en danger la vie des femmes.

*Info SPUC, 03/12/18*

---

## **LAPINE ? AVORTEMENT D'OFFICE**

Je tiens à apporter mon témoignage au sujet d'un article sur vous (SOS-Mamans) paru dans CHRÉTIENS MAGAZINE.

Je vous raconte mon histoire. J'ai été suivie par un centre social qui comprenait un Planning, une PMI (Protection Maternelle Infantile) et une assistante sociale.

Je faisais suivre mon enfant par la PMI, et je me suis retrouvée enceinte à 21 ans de mon 2ème enfant. Au Planning où je suis allée faire ma déclaration de grossesse, à ma grande surprise, la femme médecin m'a proposé une IVG. Très étonnée et surprise, j'ai refusé. Certes, mon enfant n'avait que 11 mois et nous vivions dans un studio, mon mari étant caractériel et nous avions des problèmes de trésorerie. Mais ce n'est pas moi qui ai demandé une IVG. J'étais jeune en bonne santé !

Lorsque ma fille a eu dix mois, je suis retombée enceinte de mon 3ème enfant. Je suis retournée au Planning et là le couperet sec est tombé : irresponsabilité de refaire un 3ème enfant ! AVORTEMENT d'office sans aménagement. Pour eux c'était préférable. Je n'y avais même pas pensé à 23 ans.

La dame du Planning a insisté, mais voyant mon étonnement et mon refus, elle m'a laissé un laps de temps si je souhaitais revenir sur ma décision... Je ne suis revenue que pour le suivi de ma grossesse !

Or j'avais un rendez-vous avec le Docteur de la PMI pour ma benjamine. Je suis arrivée au bon moment où j'entendais le médecin parler au téléphone en haut-parleur. Je me suis mise à espionner discrètement. J'ai cru reconnaître à l'autre bout du fil la voix de l'assistante sociale qui parlait de moi en négatif, en prétendant qu'à chaque fois que je venais au Planning c'était pour pondre des enfants, que j'étais tout le temps enceinte, sous-entendant que j'étais une mère lapin. J'ai été extrêmement vexée et choquée, je n'ai été suivie que pour deux grossesses au Planning, et à la PMI que pour mes deux aînés, la 3ème dans une autre PMI, en ville.

Par la suite j'ai retrouvé les enfants de cette

assistante sociale dans l'école où j'étais surveillante de cantine. Les enfants étaient tous les deux capricieux. La fille aînée, en primaire, fut la plus mal éduquée de l'école, irrespectueuse, provocatrice, alors que les autres enfants de milieux modestes étaient polis et bien éduqués. Cela m'a énormément choquée !

Donc qu'elles éduquent correctement leurs enfants avant de traiter certaines familles modestes de cas sociaux et de lapins, et qu'elles balayent devant leurs portes avec leurs préjugés discriminatoires et déplacés ! Orgueil et préjugés !

Voilà mon cas concret qui en dit large sur le fonctionnement de l'administration de santé pour les familles modestes en difficultés financières ou isolement ! Pour eux pas de respect de l'individu, mais AVORTEMENT, « cas sociaux », « mères lapins » ! Voilà, c'est dit. Que Dieu bénisse votre association SOS MAMANS, vos nombreuses « petites mamans » et leurs poussins !

*(Lettre à l'UNEC, SOS-Mamans, 06/12/18)*

---

## **ÉGLISES PRO-VIE ? PRO-VIE CHRÉTIENS ? UN TEXTE DEPUIS LA VERTE ERIN**

J'ai travaillé sur la lettre de Martin Luther King, d'une prison de Birmingham.

Dans le premier paragraphe, King dit qu'il a été accusé d'avoir mené une campagne non violente pour les droits civils d'une manière « ... imprudente et inopportune... ». La réponse que j'ai reçue de la part de certains, en particulier dans l'église, en tant que Pro-vie, reflète cette opinion. Une sorte de ouais, tu as raison, mais..... Mais quoi ? Cette position d'acceptation de principe, mais pas d'action

doit interroger. Les dirigeants de l'église qui ont écrit à King étaient d'accord avec ses principes, mais pas avec son action. Devant cette carence de leur part, la ségrégation a continué et a été brutalement renforcée. Je pense qu'il en va de même pour les femmes irlandaises aujourd'hui confrontées à grossesse problématique. Même dans l'église, il semble y avoir un manque de compréhension quant à la manière de prendre soin de telles femmes. Même dans l'église, ces femmes peuvent envisager de choisir un avortement parce qu'elles ne connaissent pas d'autre choix. Elles ont sûrement besoin d'interventions sages et opportunes. King a déclaré qu'il essaierait de répondre à la lettre des dirigeants de l'église en : « ... termes patients et raisonnables... ». Cela me fait penser à la manière dont le mouvement Pro-vie devrait répondre à ceux qui sont en désaccord. Malheureusement, la patience et le caractère raisonnable ne sont pas toujours des marques commerciales du message des Pro-Vie. Il est compréhensible qu'il y ait de la colère alors que tant de choses sont en jeu. Je dis à mes collègues Pro-Vie que nous n'avons pas besoin de crier ni d'interpeller (quoiqu'en tant qu'humains nous puissions faillir), car nous avons déjà la vérité de notre côté. En outre, en ne respectant pas les autres, nous ne vivons pas le message de la valeur de toute vie. Nous devons développer des compétences d'élocution pour établir la vérité, mais pas pour démolir l'autre personne. C'est très difficile et je suggère que Jésus soit l'exemple suprême de la manière de communiquer la vérité aux gens sans les détruire. En fin de compte, nous voulons que les gens embrassent la vérité et ne la fuient pas.

*(J. Kevin Foley, sur Irish Pro-life Christians,  
02/01/19)*

## **AVORTEMENTS FORCÉS EN CHINE : ENCORE ET ENCORE**

La « politique des deux enfants » a de nouveau fait une victime en Chine : une femme enceinte de son troisième enfant a été forcée d'avorter après qu'on la menace d'envoyer son frère en camp d'internement.

Bien qu'étendue à deux enfants depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la « politique de l'enfant unique » chinoise (instaurée en 1979) expose les femmes à un choix « imposé » à partir du troisième enfant : avorter ou bien régler des amendes dissuasives et subir des menaces.

En effet, la perpétuation des avortements forcés en Chine est attestée par le « Rapport de la Commission du Congrès et de l'Exécutif dans la section 'Contrôle de la Population' ». Le rapport pointe la loi chinoise, qui « requiert des couples mariés d'avoir des enfants et leur impose de se limiter à deux enfants ». Il note que « des agents du gouvernement ont continué à appliquer les politiques de planning familial en utilisant des méthodes telles que de lourdes amendes, la perte d'emploi, la détention, l'avortement. »

En effet, des autorités locales chargent les agents du planning familial d'inspecter les femmes pour poser des dispositifs intra-utérins, les stériliser, contrôler les grossesses ou provoquer des avortements, parfois tardifs. En fonction de la province, de la minorité ethnique, du statut matrimonial ou d'autres critères, certains couples sont autorisés à avoir plus d'enfants.

La loi chinoise permet aussi aux autorités locales de punir les familles qui ne respectent pas la politique des deux enfants en leur

imposant des amendes, dénommées « frais de compensation sociale », ce qui oblige les femmes à choisir entre un avortement et une amende souvent supérieure au salaire annuel moyen.

« Ceci prouve que le Parti Communiste Chinois fonctionne toujours comme une police du ventre des mères », déplore Reggie Littlejohn, présidente de Women's Rights Without Frontiers. Elle fait aussi remarquer que les femmes seules ne sont pas protégées par la loi et qu'elles peuvent être forcées d'avorter même de leurs deux premiers enfants.

*Sources : RadioFreeEurope, NPR. Par Institut Européen de Bioéthique (09/01/19)*

---

## **PÉTITION « PAS D'AVORTEMENTS SOUS CONTRAINTE »**

Pétition adressée à Mme la Ministre des Solidarités et des Affaires sociales (auteur : ACPERVIE-sos-maternité).

La grande majorité des femmes qui avortent le font « parce qu'elles n'ont pas le choix ». Le plus souvent, il s'agit de précarité socio-économique. Parfois il s'agit de pressions, voire de menaces (parents, conjoint, employeurs, parfois, hélas, médecins). Ou les deux.

Toute femme enceinte doit pouvoir accéder facilement et rapidement à la connaissance de ses droits. Le délai de réflexion de sept jours doit être rétabli, et l'urgence socio-économique ne souffrir aucun délai (femmes victimes de violences, femmes à la rue, femmes contraintes ou menacées)

Le délit d'incitation à l'avortement doit être rétabli.

---

*1. Commission chargée par le congrès des États-Unis de surveiller le respect des droits de l'homme en Chine.*

Initialement lancée sur change.org, cette plate-forme n'a pu charger la photo-vitrine. Or, comme le dit change.org, une photo multiplie l'audience par six. Nous avons donc dû passer sur *mesopinions.com*. À noter que la photo que nous avons choisie (une fillette avec un T-Shirt « J'aime la Vie ») a été remplacée (par la plate-forme) par une photo un peu tape à l'oeil pas très dans le style évangélique, mais on fera avec. Merci de signer et de transmettre à tous vos contacts.

<https://www.mesopinions.com/petition/social/avortement-contrainte/58181>

### Réactions :

Jean-Luc PIERET : il y a 3 heures.

Il y a quelques jours une jeune femme me parlait avec beaucoup de tristesse de sa belle-soeur qui aurait voulu garder son enfant, mais qui sous la contrainte familiale, a accepté de se faire avorter.

Elle le regrette amèrement...

on a trop banalisé l'avortement qui n'est cependant pas un acte anodin et sans conséquence.

J'ai déjà participé, en tant que jeune infirmière à des avortements, et c'est juste horrible ! J'en garde encore (40 ans après), un souvenir terrible !

*Le 16/01/2019 à 13:24:45*

Il s'agit d'accompagner les femmes, de les soutenir et non de les menacer et de les traiter en coupables. Ces pratiques inacceptables ne doivent plus avoir cours. Les femmes ont des droits. Il faut qu'elles le sachent et qu'on les aide....

*Raymond - Chêne-bougeries, le 16/01/2019 à 21:09:57*

On est passé du délit d'incitation à l'avortement au délit d'entrave à l'IVG, on est passé du délit d'avortement à sa dépénalisation (loi Veil) puis au droit à l'avortement qui, selon les nombreux témoignages, devient trop souvent un devoir d'avortement.

*Le 17/01/2019 à 10:53:05*

J'ai connu plusieurs femmes absolument pas libres de choisir. C'est honteux.

*Talleu - Le 22/01/2019 à 08:00:01*

Elle est là, la violence faite aux femmes : par ceux qui prétendent l'éradiquer sans les respecter.

*Le 24/01/2019 à 14:18:37*

---

## EN MARCHÉ POUR LA VIE, PARIS, 20 JANVIER 2019

Comme tous les ans (sauf 2013 et 2016), cette Marche, initiée par un collectif de huit associations, dont l'ACPERVIE, en 2004, a rassemblé une foule où les vétérans côtoyaient de très nombreux jeunes gonflés à bloc. Comme d'habitude, une guerre des chiffres entre Préfecture et organisateurs a eu lieu, mais pour qui ? Les médias ne se pressaient pas pour « couvrir » la manif (notons TF1, Le Figaro, Le Parisien), et cela fait longtemps que nous n'y comptons plus. Mais à perte de vue, devant et derrière, tant dans l'Avenue Victor Hugo que dans l'Avenue Georges Mandel (où soufflait un vent glacé), on ne voyait qu'une mer de visages et de pancartes, avec quelques drapeaux érigés comme des balises. Les panneaux associatifs étant interdits, les protestants et évangéliques n'ont pu se compter. Nous avons vu Myriam Dibundu, ancienne rédactrice de la Lettre de l'ACPERVIE, avec trois amis. Marjolaine,

notre secrétaire y était aussi, avec Gentiane. Si vous y étiez, signalez-vous, ou mieux, envoyez un petit texte.

Merci à March for Life Washington, d'avoir appelé (en français) à notre Marche de Paris : <https://www.facebook.com/enmarchepourlavie/videos/2068330793274079/>

### Quelques commentaires :

Cher frère,

Pensez-vous que ce soit encore opportun de défilé dans les rues de nos jours, dans le contexte des gilets jaunes et de la casse qui s'ensuit à chaque fois ? Ne pouvons-nous pas trouver d'autres moyens de pression et d'action, à commencer par davantage de prières dans les églises ?

Bien fraternellement.

*Christiane D (11/01/19)*

Chers frère et sœur,

Les Marches pour la Vie depuis 2005 se sont déroulées sans casse et sans violence, avec des CRS visiblement à l'aise. C'est peut-être pour cela que la presse n'en parle jamais.

Quant aux prières dans les églises, nous sommes tout à fait preneurs. Ainsi que les invitations pour informer et recruter nos successeurs. Mais, comme vous le savez, l'avortement n'est pas un grand souci des églises en général. Au CNEF, on dit même que ce n'est pas une priorité.

Alors, quand il se passe quelque chose, nous y participons. Cela nous fait (un peu) connaître et donc nous rend (un peu plus) efficaces... auprès des églises.

*Que le Seigneur vous bénisse et vous garde.  
(11/01/19)*

Merci Docteur pour votre encouragement.

Nous avons participé à la marche pour la vie et cela s'est très bien passé. Nous étions cinq de Châlons pour prendre le car à partir de Reims. Nous avons apprécié le service des jeunes, le sérieux de l'organisation. Mon épouse ira cet après-midi au tribunal administratif soutenir madame Lambert. Nous prions pour cette affaire. Que Dieu vous bénisse et notre association.

*Yves Delva (21/01/19)*

---

### BRÈVE HISTOIRE DE L'ACPERVIE (13)

Résumé : Les Sauveteurs, qualifiés de Commandos par les Bien-Pensants, jettent le trouble chez les avorteurs.

C'est maintenant la Maison de Santé Protestante de Bagatelle, à Bordeaux, qui tient l'affiche. Notre déléguée de la Gironde écrit au directeur : « Le Dr Volff nous a transmis votre lettre du 18 mai 1992. Nous apprenons que dès 1975, le Conseil d'Administration de Bagatelle décidait de participer à l'application de la loi du 17 janvier 1975, relative à l'IVG.

Nous sommes peinés qu'une maison de santé Protestante ait pu prendre une pareille décision. Car, dans notre esprit et dans celui de beaucoup de nos contemporains, Protestant signifie : Chrétien croyant à la Bible Parole de Dieu et autorité souveraine en matière de foi et de vie.

La Bible est claire concernant l'avortement. Les chrétiens des premiers siècles, appuyés sur l'Écriture (le 4ème commandement : « tu ne commettras pas de meurtre » et Exode 21.22) considéraient et enseignaient que l'avortement volontaire est un meurtre (cf. Didaché II, 2 ; Constitution apostolique



VII, 3 etc...)... S.O.S. Maternité veut, avec l'aide du Seigneur, proposer aux mères enceintes tentées par l'avortement, les alternatives leur permettant de garder leurs enfants.

Nous aimerions figurer dans le dossier guide que votre maison de santé remet aux mères pensant à l'I.V.G.

Nous sommes ouverts au dialogue pour une réelle remise en question des arguments permissifs sur l'avortement... Nous savons que nulle prise de position n'est irrévocable et nous espérons sans cesse que Dieu fera évoluer toutes choses vers le bien. » Marie-Noëlle G.

Marie-Noëlle ne se contente pas d'écrire, elle tient une réunion à l'Église Baptiste le 24 mai, une quarantaine de personnes, en majorité des jeunes dames. Deux couples ont proposé leur aide. Le 14 juin, c'était à l'Église Libre de Pessac (pour la 3ème fois) « Comme à l'Église Baptiste, nous avons visionné « Le Cri Silencieux »... Le Dr G. D. nous aidait à répondre aux questions d'ordre biologique et médical. Il est pédiatre à l'Hôpital des enfants de Bordeaux, service néonatal. Il enseigne la biologie à l'École privée Dwight Moody de Bordeaux... C'est vraiment passionnant de collaborer à SOS-Maternité. »

En octobre, grâce au SAFE d'Argenteuil, l'avortement d'une femme enceinte séropositive (ayant pour but avoué d'éviter la naissance d'un futur orphelin) est évité de justesse. « Deux semaines plus tard, nous apprenions par la grand-mère qu'elle venait de mettre au monde, de donner la VIE, à l'enfant qu'elle portait ». (Lettre 66)

En octobre aussi, la fille d'une de nos équipières de Nîmes fait un exposé sur l'IVG à sa classe (Lycée).

Les 16 et 17 novembre, le Centre Évangélique « de Nogent » a lieu à Lognes. Notre stand est tenu par Mme Olivier, Myriam Dibundu et Lesley Fickett.

C'est sous les auspices de l'UEMP (Union Évangélique Médicale et Paramédicale) qu'a lieu, le 24 novembre, à l'école d'infirmières Ambroise Paré à Lille, une réunion sur l'IVG et l'aide à la femme enceinte. Notre vice-président, Michel Ubeaud, développe les différentes solutions que nous proposons. « Une femme partage son témoignage : elle a subi plusieurs avortements. L'amour de Jésus est une réalité pour Évelyne qui a été guérie et a reçu son pardon ». Devant la richesse des interventions, il est décidé une nouvelle réunion, 15 jours plus tard. Mme Olivier vient en renfort. (Lettre 67)

Le 22 décembre, M. Gaidan, Président de la Maison de Santé Protestante de Nîmes, reçoit Suzel. « La réduction des cessations volontaires de grossesse m'est confirmée. Il me confirme qu'il a personnellement demandé la suppression de la plainte déposée par rapport à l'opération sauvetage du 2 avril 1992... Les affiches et les tracts seront distribués à la clinique. » (Lettre 67)

### **Archives :**

La collection complète des Lettres de l'ACPERVIE est consultable à la faculté de Théologie Protestante de Montpellier et à celle de Théologie Évangélique de Vaux sur Seine. Des numéros peuvent être demandés au siège (sous réserve de disponibilité et contre frais de port). Nous avons aussi les versions digitales 119, 120, 126, 134 et suivants (reconnaissance à ceux qui auraient les manquants et les adresseraient à :

*francois.volff@free.fr.*

## **Calendrier :**

### **CONGRÈS UEMP**

Centre St Thomas à Strasbourg, du vendredi 8 au dimanche 10 mars. Thème : Le soignant chrétien face au Respect de la Vie.

Inscription : [www.uemp.org](http://www.uemp.org) Stand de l'ACPERVIE.

### **Intervenants :**

Dr Jean-Gustave Hentz : Praticien Hospitalier émérite des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Théologien Protestant. Président de la commission éthique et société de la Fédération Protestante de France.

Dr Laura Malincenco : Gynéco-obstétricien à Belfort.

Dr Guillaume Bergthold : Onco-pédiatre à Strasbourg

Franck Meyer : Président du CPDH, Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine.

Pasteur Michel Bourlier : Professeur et pasteur à la retraite. Vice-président de l'association SOS femmes enceintes.

### **Ateliers :**

Atelier 1 :

« La Bible et l'éthique » Franck Meyer.

Atelier 2 :

« Quand le droit dénature l'être » Dr Georges Newinger : pneumologue, vice-président de l'UEMP ; responsable de U2RDP France (Unité de Ressources pour la Restauration et

le Développement de la Personne).

Atelier 3 :

« Quelle position, quelle écoute dois-je avoir ou aurait Jésus devant une femme, un homme ou un « couple » en demande d'Interruption Volontaire de Grossesse ? » Germaine Pomier : Infirmière ; Conseillère Conjugale et Familiale.

Atelier 4 :

« L'accompagnement de fin de vie » Dr Elisabeth Sibrik, médecin gériatre.

Atelier 5 :

« Le généraliste et le respect de la vie » Dr François Volff : généraliste à la retraite, président de ACPERVIE, Association des Chrétiens Protestants et Evangéliques pour le Respect de la Vie.

**Convention des ministères** à Grenoble du 11 au 13 mars :

<http://convention-des-ministeres.lechandelier.org>

**Salon de l'éducation chrétienne** 12 et 13 avril 2019 à Clichy-sous-Bois (93).

<http://www.salon-educationchretienne.fr>

**Convention nationale AGLOW**, Orléans, 12-14 avril

<https://www.aglow-france.org/evenements/convention-nationale/>

# Contacts ACPERVIE

*www.ACPERVIE-sos-maternite.org*  
*http://www.facebook.com/ProtestantsProVie?ref=nf*  
*webmaster@ACPERVIE-sos-maternite.org*

## **Par TÉLÉPHONE ou COURRIER**

- Fondatrice :** † Mme Lucie Olivier
- Président :** Dr François Volff  
ACPERVIE, 1 Hameau des Loges, 95670 MARLY LA VILLE  
Tél - Fax : 01 34 72 87 67  
Email : *francois.volff@free.fr*
- Vice-Présidente :** M. Michel Ubeaud délégué pour la PACA  
et chargé du site internet :  
*webmaster@ACPERVIE-sos-maternite.org*
- Secrétaire :** Mlle M. Ludwig
- Secrétaire adjoint :** M. le Pasteur Jean-Pierre Blanchard
- Trésorière :** Mme Jacoba Volff
- Membres du C.A. :** MM le Pasteur J. Pira (délégué pour le Nord Pas-de-Calais, *jean.pira@dbmail.com*)

## **Chargées de SOS-MATERNITE Service d'Aide aux Femmes Enceintes**

SAFE 33	Bordeaux (Gironde)	01.34.72.87.67
SAFE 64	Bayonne	01.34.72.87.67
SAFE 91	Essonne	06.56.74.18.46
SOS - Femmes Enceintes	Ernolsheim (Bas-Rhin)	03.88.56.33.88
<b>Antennes amies :</b>		
SOS - Femmes enceintes en difficulté	Valence (Drôme)	06.67.86.06.31

## TALON A RENVOYER A :

**L'ACPERVIE - SOS MATERNITE, 1 Hameau des Loges 95670 MARLY LA VILLE**

Mme / Mlle / M. Nom : ..... Prénom : .....

Date :

Adresse : .....

..... / ..... / .....

Code postal : ..... Ville : .....

Signature :

Date naissance : ..... / ..... / ..... Profession : .....

Email : .....@.....

- Je désire soutenir l'action de l'ACPERVIE.
- Je déclare avoir accepté Jésus-Christ comme mon seul Seigneur et Sauveur et j'adhère à l'Association
- Je verse ma cotisation annuelle : 10 € - Associations : 16 € - Jeunes (<25 ans) : 5 €
- Je m'abonne ou me réabonne à la LETTRE de l'ACPERVIE ..... 12,00€
- Abonnement par courriel seul ..... 8,00€
- Cotisation + abonnement à la LETTRE de l'ACPERVIE ..... 20,00€
- Je m'intéresse à la mise en place d'un S.A.F.E. et souhaite entrer en contact
- Je verse en outre un don ponctuel de ..... €, régulier de ..... €

### VEUILLEZ M'ADRESSER (prix port compris, sauf mention)

- Livre(s) « Oui à la vie » (accueillir les enfants à naître et leur mère), 133 pages ..... 12,00€
- Livre(s) Le traumatisme post avortement, Dr F. Allard et J-R Fropo ..... 19,20€
- Livre(s) Une saison pour guerir, L Freed et P-Y Salazar, 242 pages ..... 13,80€
- Livre(s) Ton prodigieux départ dans la vie, les 9 mois in utero en 34 pages (photos, textes, dessins). Une page sur l'adoption. Pour les 8-12 ans. Ed. Vida. .... 13,20€
- Livre(s) Fin de vie - Dr Jean-Yves Comelli, 41 pages ..... (Sur stand uniquement)
- Livre(s) Le livre blanc de l'avortement ..... 10,20€
- Texte(s) Le Syndrome Post Avortement, Dr. Volff, Version médicale, papier ..... 3,20€
- Texte(s) Lois Veil-Aubry sur l'avortement ..... sur site [www.gouv.fr](http://www.gouv.fr)
- Brochure(s) Aime la vie, défends-là, Réponse aux questions/problèmes des jeunes ..... 7,20€
- Brochure(s) Ma chance d'exister, brochure avec photos couleurs ..... 5,20€
- Vidéo(s) La vie humaine, la première merveille (DVD, 26 minutes) ..... 11,60€
- Vidéo(s) La vie est en nous (DVD, 22 minutes) ..... 6,60€
- Vidéo(s) Le cri silencieux ..... (sur Internet, plusieurs langues)
- Vidéo(s) October baby (DVD, 109 minutes, plusieurs langues) ..... 22,40€
- Vidéo(s) La vie après. Post avortement, Témoignages (DVD, 50 minutes) ..... 11,60€
- Objet(s) Foetus 10 semaines, plastique rose (quantités : nous consulter) ..... 3,90€
- Objet(s) Petits pieds (insigne) ..... 3,60€
- Posters Posters 28 x 43, sous cylindre carton ..... 5,00€
  - Œuf d'aigle
  - Requin (l'endroit le plus dangereux ?)
  - Rose (la culpabilité n'est pas nécessaire)

NB: Les tarifs ont été réévalués en fonction des coûts, en particulier postaux.

**Certains tarifs postaux peuvent être voisins du coût au stand.  
Ci-joint mon règlement à l'ordre de l'ACPERVIE**